L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 4 JANVIER 1900. NUMERO 48.

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ere insertion, par ligne .... 12c.
Chaque insertion subséquente .... 8c.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

LA GUERRE.

Il semble que depuis leurs serieux échecs, les généraux anglais se recueillent, car rien de nouveau ne s'est produit depuis quinze jours.

De toutes les depêches qui nous sont parvenues, un fait se dégage cependant, c'est que les positions occupées par les Bœrs sont de la plus haute valeur defensive; chaque jour voit s'ajouter quelle que nouvelle tranchée, quelque nouvelle défense, et si les anglais ne trouvent pas moyen de tourner de pareilles positions, ils ne pourront les enlever qu'à condition de verser beaucoup de sang: est souvent pire qu'une defaite.

Il semble que le general French l'ait compris, car les dépêches de mardi annoncent que grâce à un mouvement tournant sur le flanc droit des Bœrs, il est parvenu à déloger ceux-ci des positions qu'ils occupaient près de Colesberg.

Malheureusement le général Buller, ne pourra que difficilement recourir à un semblable stratagème; les pluies abondantes qui ont grossi la rivière Tugela le forcent à attaquer de front la position de l'ennemi.

Il se peut toutefois que son mouvement de retraite et le déplacement de son camp plus au sud ait pour motif de prendre de l'air, afin d'effectuer le passage de la Tugela à une certaine distance de Colenso; s'il parvient à derober sa marche aux Bœrs dont les espions sont partout, il aurait alors bonne chance de prendre à revers les troupes du Transvaal, et de rendre ainsi inutiles toutes les fortifications entassées sur la rive Nord de la Tugela.

Mais ce mouvement même ne serait pas sans danger, étant donné le service de renseignements très effectif des Bœrs qui ont pour eux les habitants et dans une parielle tentative Buller risque fort de se faire couper la ligne de retraite, de sa colonne expéditionnaire.

Malgré le danger de cette manœuvre, il est tout probable que Buller, tentera l'aventure avant l'arrivée de Sir Roberts, que l'Angleterre envoie au Cap pour commander en chef, ce qui est une humiliation certaine pour Buller, et il y a beaucoup de chances pour que ce général cherche à faire un coup d'éclat pour rentrer en grâce auprès de l'opinion publique anglaise.

D'après les depêches les plus récentes, la situation semble mauvaise d'ailleurs à Ladysmith; le tir des canons Bœrs de l'aveu même des anglais devient chaque jour plus efficace, le general White a du abandonner son quartier général, ou les obus ne cessaient de déranger fâcheuse ment les secrétaires.

Detail curieux, le Bœrs ont envoyé dans Ladysmith un certain nombre d'obus non chargés, portant cette inscription—"Season's Greeting"—Facétieux, les Bœrs!

Un autre côté fâcheux de la situation, c'est le soulevement grossissant de Afrikanders de la Colonie du Cap, qui semblent devoir menacer serieusement les opérations des généraux French et Gatacre.

Il est fort question d'un traité secret parlequel l'Angleterre et l'Allemagne se seraient partagés moyennant paiement au Portugal, les colonies portugaises.

L'Angleterre aurait pour sa part, la Baie de Delagoa et Lorenzo Marquez. S'il en était ainsi la situation des Bœrs serait fort perilleuse, car l'armée anglaise aurait dès lors une ligne d'opération directe sur Pretoria qui lui permettrait de tourner toutes les positions élevées dans le Natal.

Mais par contre, il serait fort à craindre que ce partage ne fut pas du gout de l'Europe et que les conséquences en fussent autrement serieuses que la guerre du Transvaal elle-même.

Notons pour finir que la famine règne dans l'Inde, la misère est plus grande qu'il y a deux années, et la misère est mauvaise conseillere, quand surtout il se trouve des gens prêts à donner les conseils.

L'année s'ouvre mal pour l'Angleterre.

CORRESPONDANCE

LOURDES

On ne parle dans tout le village que du drame terrible qui a eu lieu dans la nuit de vendredi à 9 h. du soir.

M. John Dautzer, un colon venu du Luxembourg a tué sa jeune femme dans un accès de jalousie. Il était d'un caractère jaloux et ne permettait guère à sa femme de fréquenter les voisins. Vendredi Madame Dautzer sortit pour passer la soirée dans une maison voisine; elle y était rendu depuis peu de temps quand son mari arriva et lui ordonna de rentrer immédiatement à sa maison; elle s'y refusa et son mari retourna tout seul chez lui.

Un peu avant neuf heures Madame Dautzer rentra chez elle; la porte du logis était entrouverte et comme elle en franchissait le seuil elle reçu dans la tête un coup de fusil, qui amena la mort instantanement.

Le mari meurtrier, fût alors porter sa petite fille à la maison voisine où sa femme avait passé la soirée et l'y laissa, se contentant de dire que sa femme était morte.

Il vint ensuite trouver le père Antoine et lui fit l'aveu de son crime.

Il rentra ensuite chez lui et d'après le récit de témoins, il parait qu'il se tenait au chassis pour voir si l'on venait le chercher, car dès que les voisins avertis arrivèrent et comme le chien laissé dehors se mit à aboyer on entendit un coup de fusil, c'était le malheureux qui après avoir appuyé le canon de son fusil sur sa tête se faisait sauter la cervelle.

Ce drame a causé un emoi bien légitime dans notre paroisse d'ordinaire si tranquille.

Nous recevons des détails complémentaires que nous publieront la semaine prochaine.

Le developpement merveilleux de l'ouest

Rien ne montre mieux le merveilleux développement de nos provinces de l'ouest, que les faits suivants

M. L. A. Hamilton le commissaire des Terres du C. P. R. vient de faire connaître que le chiffre de terrains de la compagnie vendus cette année, se montait à 410,000 acres, donnant un total de $1,350,000 pour le prix de ces ventes.

Pour se rendre compte de l'importance de ce résultat il faut se rappeler que les ventes de 1898 montaient seulement à 348,000 acres et celles de 1897 à 200,000 acres.

En résumé le chiffre de vente a plus que doublé dans l'espace de deux années!!

Chose à remarquer, l'Alberta a pris en cette dernière année un essor inattendu, et dans cette seule province le C. P. R. a vendu 120,000 acres. Presque tous les acheteurs sont parait il des cultivateurs américains fort à l'aise, attirés par les facilités des débouchés que leur fournissent les centres miniers de la Colombie Brittanique. La plupart ont pris également des homestead, afin d'agrandir leur domaine.

Les rapports de l'Immigration ne sont pas moins satisfaisants M. McCreary estime à au moins 50,000 le nombre d'émigrants venus cette année au Nord-ouest un grand nombre d'entre eux sont des fermiers des Etats-Unis, ayant un certain capital à leur disposition, et formant la meilleure classe possible de colons. on porte leur nombre à environ 15,000.

L'augmentation la plus grande a porté sur les anglais et les allemands.

Il est regrettable de voir que l'immigration de langue française continue à se montrer aussi récalcitrante. Nous l'avons dit souvent, c'est là une condition deplorable et dont les conséquences futures seront tout probablement désastreuses pour nous.

A Rome.

Léon XIII a ouvert solennellement à la basilique vaticane la porte du jubilé, avant hier.

On appelle à Rome le jubilé: l'année sainte. Pour en faire l'ouverture, le pape, ou pendant les vacances du siege, le doyen des cardinaux, va en cérémonie à Saint-Pierre et procède à l'ouverture d'une porte qui est murée, et qui ne s'ouvre que dans cette circonstance. Il prend un marteau d'or et en frappe trois coups en disant: "Aperite mihi portas justitiae, etc., et l'on démolit la maçonnerie. Le pape se met à genoux devant cette porte pendant que les pénitenciers de Saint-Pierre la lavent avec de l'eau bénite; ensuite, il prend la croix, entonne le "Te Deum" et entre dans l'église avec le clergé Trois cardinaux-légats, que le pape a envoyés à trois autres portes, les ouvrent avec le même cérémonial; ce sont celles des églises de Saint-Jean de Latran, de Sait-Paul et de Sainte-Marie-Majeure. Cette cérémonie se fait tous les vingt-cinq ans, aux premières vêpres de Noël; le lendemain matin, le pape donne la bénédiction en forme de jubilé ou d'indulgence.

Lorsque l'année sainte est expirée, on referme la porte la veille de Noël. Le pape bénit les pierres et le mortier, pose la première pierre, et y met douze cassettes pleines de médailles d'or et d'argent; la même cérémonie se fait aux trois autres portes.

C'est cette majestueuse cérémonie que S. S. Léon XIII a présidée dimanche dernier, dans le vestibule de la cathédrale de St-Pierre, superbement décorée pour la circonstance. Les officiers pontificaux, les membres des corps diplomatiques, la fine fleur de la noblesse romaine et plusieurs invités étaient présents

Cette cérémonie a lieu tous le 25 ans, mais par suite de circonstances particulieres dans le siecle qui vient de s'écouler elle n'a eu lieu qu'une fois à Rome dans le cours du siècle En 1800 Napoleon fut cause de la non celebration, au 1850 les troubles de Rome, le jubile n'eut egalement pas lieu dans la ville sainte: en 1875. le pape Pie IX prisonnier au Vatican, defendit en signe de protestation que la cérémonie ait lieu à Rome.

C'est donc la première fois du siecle que la ceremonie de la porte du jubile a eu lieu à Rome.

Les Phares.

L'une des merveilles réalisées par notre siècle a été la construction des phares.

Toutes ces tours, élevées aux lieux dangereux, bâties souvent sur des brisants et dans les tempêtes même, posaient à l'art le problème de l'absolue solidité. Plusieurs s'élèvent à des hauteurs immenses. L'architecture du moyen-âge, dont on parle tant, ne se hasardait à bâtir si haut qu'en donnant à l'édifice des soutiens extérieurs, contreforts, arcs-boutants, et vers la pointe des tours, elle ne se fiait plus à la pierre, mais appelait le secours peu artistique des crampons de fer qui reliaient les pierres entre elles. C'est ce qu'on peut voir aisément à la flèche de Strarbourg. Nos constructeurs méprisent ces moyens. Le phare des Héaux, récemment bâti par M. Reynaud sur le dangereux écueil des Epées de Tréguier, a la simplicité sublime d'une gigantesque plante de mer. Il n'a que faire des contreforts. Il enfonce dans la roche vive ses fondements taillés au ciseaux. Sur un base de soixante pieds en largeur, il dresse sa colonne de vingt-quatre pieds de diamètre. Ses larges pierres de granit sont encastrées l'une dans l'autre. De plus, pour les parties basses, les assises sont reliées par des dés (aussi de granit) qui pénètrent à la fois dans les deux pierres superposées Le tout est taillé si juste, que le ciment est superflu. Du bas au haut, toute pierre mordant ainsi dans sa voisine, le phare n'est qu'un bloc unique, plus un que son rocher même. La lame ne sait où se prendre. Elle bat, elle rage, elle glisse. Dans ses grands coups de tonnerre, tout ce qu'elle gagne, c'est que le phare branle et s'incline quelque peu Mais cela n'a rien d'alarmant. On retrouve cette ondulation dans les plus anciennes, les plus solides tours.

Une Bonne Histoire.

La petite histoire suivante s'est passée à Vienne. Elle aurait aussi bien pu se passer à Paris, et elle serait drôle dans tous les pays Deux agents, en faisant leur ronde, la nuit, aperçoivent une boutique entr'ouverte. Ils entrent et distinguent un homme dans l'obscurité. "Qu'est ce que vous faites là? lui demandent-ils—Je suis le garçon, répond l'autre.

Sur ces entrefaites, on entend du bruit dans le fond de la boutique. C'est un autre homme qui est là, occupé à ouvrir une fenêtre: "Qu'est ce que vous faites là? demandent encore les agents. Je suis le marchand," répond l'homme.

Les agents, un peu intrigués, donnent l'ordre qu'on allume le gaz. Le prétendu marchand bouscule son prétendu garçon: "Eh bien, voyons, Franz, allume!" lui crie-t-il. Mais Franz ne trouve pas les allumettes. Là-dessus, son patron le prend au collet, le mène vers la porte pour l'y jeter, et quand tous deux sont arrivés sur le seuil de la boutique, ils s'empressent de prendre leurs jambes à cou, à la barbe des deux agents qui commencent alors à se rendre compte qu'ils ont eu affaire à deux voleurs.

Ils s'élancent à leur poursuite, mais impossible de les rejoindre. Un peu penauds, les deux agents retournent vers la boutique, se disant que les voleurs vont revenir chercher leur butin. En effet, un homme est là, sur lequel ils se précipitent: "Qui êtes vous? lui demandent ils.—Je suis le patron," répond l'autre. Et les deux agents de s'esclaffer, en s'écriant: "Oui. oui, nous la connaissons: on ne nous la fait pas deux fois!" Et ils emmènent l'homme au poste.

La suite se devine. L'homme arrêté était bien le patron qui était descendu au bruit. Et les deux voleurs pendant ce temps couraient encore. Et la moralité? Il n'y en a pas, à moins qu'on ne veuille en conclure que les agents doivent toujours commencer par arrêter tout ce qui leur tombe sous la main.

Emmanuel Arène.

La longevite des femmes.

Les statistiques donnent sur la longévité des femmes, comparativement à celle des hommes, des chiffres remarquables. En Allemagne, on a trouvé sur 100,000 habitants 5,035 hommes de 80 ans et 6,570 femmes du même âge; puis 330 hommes de 90 ans et 471 femmes nonagénaires.

En Angleterre, sur 66 centenaires signalés par les statistiques officielles, il y avait 43 femmes et 23 hommes.

En France, on a compté 213 centenaires, dont 147 femmes et 66 hommes.

Le recensement de 1890 aux Etats-Unis a signalé 3,981 centenaires (!), dont 2,582 femmes et 1,398 hommes.

C'est, dit-on, que la femme est plus sobre, qu'elle vit plus régulièrement que l'homme. N'oublions pas d'ajouter que l'homme exerce beaucoup de métiers dangereux—ceux de marin, de soldat, d'ouvrier de fabrique, etc.,—qui n'aident pas moins à expliquer le phénomène que constatent les statistiques nationales.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 4 JANVIER 1900.

Toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Le coup de grace aux illusions des bleus.

Si jamais nous avions pu concevoir le moindre doute sur le bien fondé de notre attitude, ce doute disparaitrait aujourd'hui en présence des déclarations nettement hostiles aux réclamations de la minorité que par la voix de son organe officiel au Manitoba, le parti conservateur vient de livrer à la publicité

Le "Morning Telegram" du 1er janvier vient en réalité d'administrer, en guise d'étrennes, au parti conservateur français un coup de massue dont celui-ci déjà bien chancelant, bien compromis ne se relèvera jamais.

Une fois de plus, Sir Charles et ses lieutenants se jouent impudement de l'idiote confiance, ou pour mieux dire de l'espèce d'idolatrie que certains catholiques français s'obstinent contre toute raison à pratiquer à leur égard.

Mais cette dernière palinodie est trop brutale, la mauvaise foi trop évidente; seuls, ceux que l'intérêt politique ou l'absence absolu de jugement figent à tout jamais dans le plus obtus fanatisme, oseront conserver leur allégeance envers un parti qui sans hésitation comme sans pudeur jette carrément par dessus bord les justes réclamations de la minorité.

Fidèle à la politique que résumait le fameux "Remember Bagot" le parti conservateur anglais entend se désinteresser complètement de l'élement français.

La brutalité voulue avec laquelle il se sépare nettement de ses partisans français; la préoccupation évidente de fermer la porte à toute réclamation, indiquent sans discussion possible, l'idée arrêtée de couper toute attache embarrassante.

Le parti de Sir Charles Tupper et de Hugh John Macdonald prétend ignorer la minorité, et s'appuyer uniquement sur la population anglaise.

Voilà une politique qui a au moins le mérite de la franchise

On s'en souvient, la lutte est assez récente pour cela, toute l'argumentation de nos bons bleus reposait dans leur confiance absolue en Sir Charles Tupper. Ils avaient la foi la plus aveugle dans ses promesses, et se croyaient assurés que dès son arrivée au pouvoir il s'empresserait de ramener devant le Parlement une loi remédiatrice.

Des concessions; il ne fallait pas leur en parler! Seuls d s traitres, des valets pouvaient se contenter de concessions, quand nous avions des droits; des droits que seul un bill remédiateur pouvait nous rendre.

"Votez pour le parti conservateur, dont le chef Sir Charles Tupper est le seul ami sincère des catholiques, le seul qui se soit engagé à nous donner une loi remédiatrice;" telle était la chanson du "Manitoba", comme de tous ses confrères qui modestement s'intitulent "la bonne presse"!

Pour tout homme vraiment impartial, et tant soit peu au courant des évènements qui se sont deroulés depuis neuf années, la folie et le danger d'une semblable politique était évidente.

Asseoir toute une politique sur la sincérité d'un homme de la trempe de Sir Charles Tupper, c'était bâtir dans les nuages. Sa conduite équivoque au cours de la longue lutte sur la question des écoles, ne permettait point placer la moindre confiance dans sa prétendue bienveiliance, et le soin que son lieutenant H. J. Macdonald avait pris de dé larer en toute occasion au cours de sa campagne électorale, son intention bien arrêtée d'appliquer dans toute sa rigueur la loi de 1890, ne laissait même pas la porte entrebaillée pour la minorité.

C'était évident; la minorité française l'a compris, et son vote le prouve.

Elle a eu mille fois raison, car voici en quels termes le "Morning Telegram" nous fait connaitre aujourd'hui les véritables intentions de Sir Charles Tupper:

> "Sir Charles Tupper dans son discours à Emerson, durant la campagne, a déclaré avec emphase QUE JAMAIS sous sa chéfrerie, le parti conservateur NE SE MÉLERAIT DE CETTE QUESTION (celle des écoles.)
>
> Le rapport du "Free Press" est le suivant:
>
> "Il était particulièrement agréable de l'entendre déclarer que, en tant que le parti libéral-conservateur était concerné, JAMAIS PLUS il n'entreprendrait sous sa direction de présenter à la chambre des Communes AUCUNE LÉGISLATION RÉMÉDIATEUR à l'acte des écoles du Manitoba".
>
> "Il (Sir Charles Tupper) a répété depuis, la même déclaration dans de nombreuses au cours de son voyage dans l'Ouest A Vancouver encore l'autre jour il a fait une déclaration explicite semblable."

Voici qui est clair, net et précis et ne laisse place à aucune ambiguité.

Le parti conservateur tant qu'il aura pour chef Sir Charles Tupper n'entreprendra jamais de faire passer aucune législation remédiatrice au Parlement.

Sir Chs. Tupper nous le déclare lui-même.

Eh bien, messieurs les conservateurs français, croyez vous avoir été suffisamment naifs? avez-vous été assez joués, assez bernés?

Que deviennent toutes vos prétentions? où sont maintenant vos fols espoirs? où est-il maintenant ce fameux bill remédiateur qui vous hypnotisait au point de vous faire perdre le sentiment de toutes les réalités?

Et votre naïve confiance en Sir Charles Tupper, où vous a-t-elle menée?

Vous avez été par le passé, la dupe de ce faux apotre, demain vous serez la risée de tous les gens sensés.

Comme Perrette, voici votre pot au lait cassé;

> "Adieu veaux, vaches, cochons! etc........

N'avions-nous pas mille fois raisons de vous crier, "casse-cou" lorsque dans votre confiance aveugle vous prétendiez nous faire partager vos folles illusions?

Où en serions nous maintenant, diter. si vos concitoyens s'étaient laissés prendre à vos fallacieuses théories!

Voyez-vous d'ici la position de la minorité votant pour les candidats de Sir Charles Tupper, et le "Telegram" venant comme aujourd'hui nous citer les déclarations du vieux baronnet à Emerson et à Vancouver?

C'est alors que les conservateurs auraient eu le droit de proclamer partout que la minorité était satisfaite, qu'elle ne pouvait plus rien réclamer, Sir Charles Tupper ayant pris soin de l'avertir que le bill remédiateur était relegué avec les lunes d'antan!!

Une simple remarque en passant.

Comment se fait-il que à l'heure même où Sir Charles Tupper s'en allait faire ses déclarations, le "Manitoba" nous donnait l'assurance formelle que les intentions de ce même Sir Charles Tupper au sujet de la loi remédiatrice restaient les mêmes qu'en 1896?

Sur quelle autorité MM. Bernier et LaRivière s'appuiaient ils pour faire ces déclarations à la minorité?

Il serait utile de le savoir.

Ont ils approché Sir Charles Tupper à son passage à Winnipeg? Et ont-ils reçu des assurances formelles.

Ou bien, se sont ils contentés de parler d'après leurs propres illusions.

Ont-ils été eux mêmes trompés, où bien ont-il cherché délibèrement à tromper la minorité.

Quoiqu'il en soit, une chose est certaine à l'heure actuelle, la politique de ces Messieurs, eut été pour la minorité un véritable suicide.

Car ce n'est pas tout, et pour que nul n'en ignore; comme s'il prenait plaisir à abattre l'un après l'autre les frêles chateaux de cartes de nos bons bleus, voici que le "Morning Telegram" a le soin de nous renseigner également sur les intentions de ce cher Hugh John Macdonald:

> "Si, Sir Charles Tupper, ne pretend point contraindre le Manitoba, encore moins vraisemblablement, M. H. John Macdonald va-t-il restaurer volontairement l'ancien système. Nul danger pour le système d'écoles nationales n'est à craindre de la part des conservateurs, mais des libéraux!"........
>
> ....
>
> Sous les circonstances, M. Macdonald n'est soumis à aucune autre obligation quand à sa conduite, que d'administrer le Règlement scolaire Laurier Greenway. M. Macdonald porsonnellement, est fortement en faveur d'un système d'Ecoles Nationales, et il n'a d'ailleurs jamais hésité à la déclarer

Et bien, est-ce assez complet êtes-vous entièrement éclairés cette fois, et MM. Bernier père et fils, LaRivière et consort?

Vous faites-vous une idée exacte du joli pétrin dans lequel vous auriez fourré la minorité catholique si "L'Echo de Manitoba," si le chef du parti libéral, dégagés des préjugés et des préventions, auxquels vous obéissez, inconsciemment peut-être, ne s'étaient employés de leur mieux pour jetter un cri d'alarme et montrer à nos concitoyens l'abime, à peine dissimulé, dans lequel vous alliez les faire rouler.

M. H. John Macdonald est conséquent avec ses déclarations faites au cours de la campagne électorale. ce qu'il nous déclare aujourd'hui, il nous l'avait déclaré à Neepawa, à Minnedosa et ailleurs.

Qu'aurions nous à répondre à ses déclarations actuelles, si nous avions lait la bêtise de voter pour ses candidats? Rien; car pour toute réponse à nos reclamations il lui suffisait de nous dire "Je vous avais prévenu avant, vous vous saviez donc ce que vous faisiez en m'appuyant."

C'est alors que nous serions restés gros Jeans, la bouche close, ou pour mieux dire baillonée!!

Qu'allez-vous faire maintenant messieurs les bleus?

Aurez-vous le courage et la franchise de reconnaitre votre erreur?

Allez-vous brûler ce que vous adoriez? (nous ne vous demandons point, soyez sans crainte d'adorer ce que vous bruliez)? Vous voici, bel et bien, acculés au pied du mur. sans remission, sans dérobadeade possible, et nous allons bien voir si vous étez simplement des patriotes trompés par les apparences, ou bien de vulgaires partisans politiques, pour qui l'intérêt de la minorité est le cadet de leurs soucis.

Si vraiment vous étez des patriotes, vous viendrez avec nous prendre position sur la hauteur où nous nous sommes retranchés avec la minorité; vous vous rallierez aux vues exprimées par la population française et vaillament, côté à côté, nous continuerons la lutte chacun sous notre étendard.

Souvenez vous que seul le sot n'admet jamais qu'il ait pu se tromper.

L'union possible et necessaire

Nous devons savoir gré au "Morning Telegram" de la franchise absolue avec laquelle il nous a fait connaitre les véritable intentions de Sir Charles Tupper et de son fidèle Achate, M. H. John Macdonald.

Ce parler franc et net a le merite de rendre la situation parfaitement claire; il ne laisse place à aucune équivoque; c'est l'abandon voulu et définitif de la minorité par le parti conservateur.

Nous en concevons, quant à nous, un veritable soulagement, depuis neuf années la minorité a été si opiniatrement le jouet du parti conservateur, et d'un grand nombre des politiciens, de ce pratique toute action decisive, toute eventualité capable de déblayer la situation doivent être accueillis avec reconnaissance et satisfaction par les les véritables amis de la minorité.

Le vote des comtés français le 7 Decembre dernier n'aurait il eu que ce seul resultat, qu'il faudrait encore s'en réjouir; aujourd'hui au moins nous voyons clairs; nous savons quels sant nos amis et quels sont nos ennemis et nous pourrons agir au conséquence.

L'heure des illusions, des tromperies, des pasquinades est passé; l'ennemi démasque nettement ses batteries et nous pourrons enfin combattre en plaine! c'est là une véritable victoire stratégique pour la minorité.

C'est aussi un justification complete de la position prise par la population française aux dernières élections; nous l'avons échappé belle, car sans la vigilance de nos chef nous tombions dans un abominable traquenard, d'où sans doute nous ne serions jamais sortis.

Désormais il est permis d'espérer voir la concentration de tous les catholiques français se faire sur cette question des Ecoles.

Il n'y a plus de prétexte plausible pour marcher avec un parti qui se déclare nettement hostile à nos revendications.

Le mirage du bill remédiateur a disparu pour longtemps de la scène, et la seule politique possible sans contestation est celle la que préconise Notre St. Père le Pape; celle des concessions partielles et progressives.

C'est là, une vérité désormais aussi évidente que la lumière du soleil et comme les aveugles sont rares parmi nous, nous pouvons espérer voir se faire cette union si désirée, cette concentration tant prêchée des forces catholiques françaises.

En réalité cette concentration a déjà eu son commencement d'exécution le 7 Décembre dernier, les déclarations du "Telegram" achèveront de la réaliser.

Jamais occasion plus favorable ne peut se présenter; nos ennemis ont pris soin eux-mêmes de lever les dernières équivoques, de faire disparaître les malentendus, rassemblons-nous et marchons unis comme un seul homme.

Si nous savions nous entendre notre vote peut décider de la majorité dans 11 divisions électorales c'est le résultat même de l'expériencece du 7 Decembre dernier; il ne dépend que de nous de savoir tirer parti de cette force.

Que l'union se fasse, que les catholiques français se jettent après entente faite, du côté des candidats choisis et nous verrons ce même "Telegram" ce même parti conservateur dont il est l'organe, venir implorer notre appui.

Nous pourrons alors imposer nos conditions. Le parti conservateur, ne peut prendre ombrage de cette concentration du vote français, puisque lui-même abandonne de propros deliberé la cause de la minorité

Décidement l'année 1900 s'ouvre sous d'heureux auspices et les desseins des méchants tourneront en fin de compte à leur confusion, si profitant de l'occasion qui nous est offerte nous savons opérer définitivement cette union dont tout le monde parle et que bien peu jusqu'à ce jour ont cherché sincèrement

Le Canada a l'Exposition de 1900.

M. J. X. Perrault, commissaire canadien à l'exposition de Paris, écrit à "La Patrie" que les Travaux au pavillon canadien sont tellement avancés que les objets maintenant en route pour Paris pourront y être installés dès leur arrivée.

Il ajoute que les travaux de l'exposition sont assez avancés pour que l'ouverture ait lieu au 15 avril, la date fixée depuis longtemps.

Les Coupeurs de fil

Mœurs du Transvaal

(Suite en fin)

Ludovic trouva un prétexte pour sortir. Il passa chez lui, prit le petit appareil qu'il avait inventé avec tant de peine et se rendit chez le banquier. Un excellent cheval anglais tenu en main par un palefrenier zoulou piaffait dans la cour. Ayant reçu les dernières instructions, Ludovic se mit en selle.

—Combien vaut ce cheval? demanda-t-il au banquier

—Qu'est-ce que cela peut vous faire?

—C'est que si je le crève sans réussir, vous ne me reverrez plus. Car je joue ma dernière carte: et je ne veux vous causer aucun préjudice.

Le banquier surpris dit un chiffre au hasard.

Ludovic de Kermeuc tira un carnet de chèques, y griffona quelques mots, puis arracha le feuillet qu'il tendit à Hecshbeim:

—Si dans quarante-huit heures je ne suis pas revenu, vous pourrez faire toucher ce chèque à la banque du Sud-Afrique.

—Alors, vous n'avez pas besoin d'argent?

—Pour le moment, il n'y a plus de place dans mes poches, fit Ludovic en ramassant les rênes de son cheval.

Deux heures après, sous un soleil ardent, le jeune homme galopait sur la route de Prétoria en longeant les poteaux de télégraphe. Les yeux fixés sur les fils qui montaient et descendaient en un balancement rythmique, il ne s'apercevait pas qu'à la distance d'un mille environ, un autre cavalier le suivait. Soudain il arrêta son cheval d'un mouvement brusque. Coupé, presque arraché, le fil de la ligne de Prétoria tombait du long du poteau, et des insectes curieux bourdonnaient autour de la cassure brillante. Plus loin l'autre segment traînait dans l'herbe courte. Ludovic le ramassa, en introduisit l'extrémité dans le petit appareil qu'il avait apporté et écouta avec soin.

Il attendit quelques secondes:

—Rien, murmura-t-il, les sacripants ont coupé le fil plus loin.

Et comme il remettait l'étui dans sa poche, une balle siffla à son oreille et il distingua le galop d'un cheval sur la bruyère desséchée.

—Diable! cela se gâte, et moi qui ai oublié mon revolver. Tant pis, je m'en passerai.

Le cheval, qui avait soufflé un moment, repartit à toute vitesse. La nuit tombait; deux ou trois balles perdues sifflèrent autour de lui.

—Bon, il paraît que ce n'est pas encore pour aujourd'hui, pensa-t-il.

Le ciel était noir; un orage se préparait: de longs roulement de tonnerre grondaient dans le lointain. Le jeune homme ralentit l'allure de sa bête. Il était, du reste, forcé d'aller moins vite à cause de l'obscurité et il inspectait avec soin chaque poteau. Soudain, son cheval s'abattit; d'un mouvement rapide le cavalier avait mis pied à terre. Un éclair lui montra la cause de l'accident; son cheval s'était pris le sabot dans le fil coupé du télégraphe. L'animal fit un effort pour se relever: à ce moment un coup de feu le fit retomber sur le sol.

—Je n'ai pas beaucoup de temps, pensa Ludovic, et sans s'inquiéter davantage, il prit le fil coupé et le plaça dans l'appareil. Au loin, le galop se rapprochait. Ludovic porta l'instrument à son oreille et bientôt il sentit un faible bruit dans le résonateur.

—Quelle chance! s'écria-t-il, j'ai la communication, et manœuvrant le mécanisme spécial, il télégraphia:

"De Johannesburgh à Durban.

"Banque de Natal. Vendez à

Avis de Dem nde de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons. du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,

Sollicteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,

Agent à Ottawa pour le Sollicitenr de la Demanderesse.

quatre guinées cinq cent mille. West-North Reef."

Un autre coup de feu retentit. "Signé: HECSHBEIM," continua Ludovic, sans s'émouvoir.

Une ombre se dressa:

—Qu'est-ce que vous faites là? demanda une voix.

—Ca ne vous regarde pas!

—A qui avez-vous télégraphié?

—Au pape!

—Trève de plaisanterie, répliqua l'anglais, une carabine Winchester à la main, vous êtes envoyé par Hecshbeim, et moi je gagne mille livres si j'empêche le télégramme d'arriver.

—Eh bien! vous avez perdu, répondit tranquillement le jeune Français.

L'Anglais regarda l'appareil:

—Très ingénieux, répliqua-t-il.

Puis, braquant sa carabine sur Ludovic:

—Vous allez transmettre la dépêche que je vais vous dicter ou vous êtes mort!

—Ca n'est prouvé, répondit Ludovic. Ensuite comment saurez-vous que c'est bien votre propre expression que je vais faire parvenir?

—Vous allez me donner votre parole d'honneur.

—Celle-là, elle, est bien bonne!

Irrité, l'Anglais, allongea le bras vers l'instrument que Ludovic tenait toujours avec précaution. "Ne touchez pas!" cria le jeune homme d'une voix terrible. L'Anglais prit le fil d'une main et de l'autre saisit brutalement l'appareil. Soudain, il poussa un cri, tournoya sur lui-même et tomba foudroyé.

—Je vous avais pourtant prévenu de ne pas toucher, ajouta le jeune homme avec une exquise politesse.

Il s'assit sur une pierre: le corps de l'anglais eut une dernière secousse. Sans le perdre de vue, le jeune homme attendit, l'oreille inclinée sur le récepteur

La nuit se passa longue et terrible pour Ludovic. A côté de lui, le cheval de l'Anglais venait, l'œil stupide, renifler les deux cadavres.

Au petit jour, un bruit faible se fit entendre dans le transmetteur. Habitué dès longtemps aux signes du système Morse, le jeune homme n'eut pas de peine à déchiffer la réponse. La dépêche était arrivée à temps.

L'aube paraissait à l'horizon. Ludovic se rapprocha du cheval qui s'ébrouait et se lança au galop sur la direction de Johannesburg en se disant.

—Je crois tout de même que cette nuit je dormirai bien.

Au bout de quatre jours, une lettre de banque venait confirmer à Hecshbeim la transmission de sen télégramme et l'exécution de ses ordres. Il fit mander Ludovic et lui remit un chèque de 500,-000 francs.

Trois mois après, à Paris, dans un salon de l'avenue Victor-Hugo, le contrat de mariage de Ludovic de Kermeuc avec miss Ellen Godfrey était signé par tout ce que Paris compte de grands noms dans l'armorial et la colonie étrangère.

Et comme pour la vingtième fois Jim Godfrey voulait se faire expliquer par son gendre comment il s'était débarrassé de l'Anglais, Ludovic quelque peu agacé lui répondit:

—Tout ce que je puis vous vous dire c'est qu'il a reçu une bonne "pile."

Et aujourd'hui, en faisant sauter ses petit enfants sur ses genoux, le vieux Jim, peu habitué à l'argot parisien, cherche encore à comprendre.

F. DE MENIL.

Nouvelle Invention.

Le rapport du Bureau des Brevets de Washington, prouve que, durant le mois dernier, des sommes considérables ont été déboursées pour achats de brevets, et la liste suivante, fournie par M. M. Marion & Marion, Solliciteurs de brevets, Edifice de la New York Life, Montreal, nous fait connaitre quelques unes des ventes les plus importantes.

Peter F. Turner, Charles McBride, Adolph H. Hertz and Emil Klahn, inventeurs associes ont vendu à une Compagnie du New Jersey, connue sous le nom de "The Automatic Sausage Linking and Tying Machine Co." des Appareils pour diviser et nouer les saucisses. Prix de vente $100,000.

Richard L. Duvall a vendu à la Cie, Houston, Rosholt, Minneapolis, Minn. une Machine pour nettoyer et separer le grain, Privilège d'Exploitation dans les Etats de l'Illinois, Indiana, Michigan et Wisconsin. Prix de vente $100,000.

Freaerick J. Blakeley et George H. Paine, associes, ont vendu à la "Royal Separator Cie." une Machine pour séparer le crème du lait. Prix de vente $25,000.

Edmund C. Haydo a vendu à Eugène M. Keeley, de Chicago, Ill., un brevet pour Amelioration aux roues de voiture, la moitie de ses droits. Prix de Vente $10,000.

Henry Valentine a vendu à C. C. May, de Davenport, Wash., une machine à nettoyer les grains. Privilège d'exploitation dans les Etats de Washington, Idaho, Calfornie et Oregon. Prix de vente $5,000.

Revue Commerciale

MARCHÉ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95; Strong Baker, $1.60; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $12; gru, $15 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20; d'orge et avoine, $15 à 17; blé mêlé, $12 à $15.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 27 c., et de 35 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge — 30c. à 35 c. pour qualité ordinaire, et 70 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare; prix nominal de 1.00

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crèmerie, de 25 c. à 30c.; de laiterie, par livre, 18c. à 20 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 20c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité; dindes, 14c.; oies, 10c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 35c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root.—En grande demande; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c. de moins par livre; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 12c. agneau, $4.50 à 5 50 pièce; veau, 8c à 10c; beuf, 6½c à 7½c; porc, 7¾ à 8c.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION:

367 Rue Principale

WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 5 Decembre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi.	Mercredi. Vendredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mercredi. Vendredi.	Samedi.
		17 45	Gladstone	12 45		
		17 20	Ogilvie	13 10		
		16 50	Plumas	13 40		
		16 05	Glenella	14 20		
		15 40	Glencairn	15 00		
		15 00	McCreary	15 40		
		14 30	Laurier	16 15		
		13 55	Makinak	16 45		
		13 20	Ochre Riv.	17 20		
12 00	12 10	12 40	Dauphin	18 00	6 45	18 30
11 25	11 35		Valley Riv		7 20	19 05
11 00	11 10		Sifton		7 45	19 30
10 50	11 00		Sifton jct.		7 55	19 40
	10 35		Fork Riv.		8 20	
	10 10		Gruber		8 50	
	10 00		Winnipego		9 00	
10 15			Ethelbert			20 20
9 40			Garland			20 55
9 00			Pine River			21 35
8 30			Sclater			22 05
8 00			Cowan			22 40
6 55			Minitonas			23 50
6 15			Swan Riv.			24 30

D. B. Hanna, Superintendant

WINNIPEG.

La Societe "la Gauloi e"

Les membres de la Société française la "Gauloise" se sont réunis Dimanche soir 31 décembre pour célébrer en famille la fête du nouvel an, et s'adresser mutuellement leurs souhaits de bonheur et de prospérité.

L'agent consulaire de France, M. F. Gauthier qui est en même temps le président de la "Gauloise" présidait à cette fête, qui a été de tous points réussie.

En dehors des français habitant Winnipeg et St. Boniface qui étaient tous présents, à part quelques absences de force majeure, plusieurs français de passage dans notre ville honoraient cette agape de leur présence.

La soirée s'est passée gaiement à chanter des vieux airs de France, à redire quelques uns des gais monologues ou petille l'esprit gaulois; tandis que circulaient des rafraichissements.

L'on s'est séparé aux premières heures de la nouvelle année après un toast à la France et à la "Gauloise" par M. Gauthier

La société voit chaque jour grossir le nombre de ses adhérents et tout fait espérer que d'ici à la fin de 1900, la "Gauloise" sera à même de grouper l'immense majorité des colons français, leur permettant ainsi de s'entraider d'une manière vraiment efficace.

Rappelons que grâce à la complaisance de M. Cazes des cours gratuits pour l'enseignement de l'anglais auront lieu deux fois par semaine, le jeudi et le samedi à 9 heures du soir à la salle de la "Gauloise."

la Sincerite des Bleus.

Poursuivant le campagne de M. Hugh John Macdonald, au Manitoba, la "Gazette" déclare, ce matin, que la question des écoles est morte et que c'est la minorité elle-même qui l'a enterrée. Elle n'a rien à attendre du parti conservateur. C'est précisément pour cette raison que les trois comtés français, et le vote français généralement, a été donné au parti libéral qui a fait tout en son possible pour que justice lui soit rendu. Elle ajoute que Macdonald va peut-être tolérer les écoles séparées, mais que l'on ne peut pas invoquer la loi pour assurer leur existence.—Le Soleil.

NOUVELLES LOCALES.

Ecrivez 1900.

M. Ed. Guilbault de St. Boniface est arrivé lundi dernier de la Province de Québec.

M. L. J. Lévêque du Portage du Rat Ont. est venu passer quelques jours à St. Boniface.

On parle d'un nouveau mariage à St. Boniface dans quelques jours.

L'ECHO sollicite de ses abonnés ses étrennes, il prie ses lecteurs de lui faire parvenir le montant de leurs souscriptions.

Lundi prochain est la première séance du conseil de ville de St. Boniface pour l'année 1900.

MM. Collin et fils marchands épiciers à Winnipeg, ont transporté leurs épiceries à St. Boniface, où ils continueront à l'avenir le commerce.

Melle Alice Genthon institutrice à Piguis est venu passer quelques jours de vacance chez son père M. Elie Genthon de St. Boniface.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame. beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

Allez chez Allaire et Bleau le magasin le meilleur marché pour vos ferronneries, ferblanteries, huiles, peintures, harnais, cuir rouge etc., etc. Avenue Taché St. Boniface.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

M. Jules Marion de Dawson City est arrivé la semaine dernière. M. Marion est venu se promener pour deux ou trois semaines et il doit retourner à Dawson City; il est enchanté de ce pays.

M. Payment est parti la semaine dernière pour faire un voyage à Ottawa, après une absence de 27 ans. M. Payment est le père de Mde Lecomte de St. Boniface, de Mde Avila Desautels de Ste. Anne des Chenes et de Mde. C H. Pacand de St. Norbert.

Convocation du Parlement.

Un extra de la Gazette du Canada annonce la convocation des chambres fédérales pour le 1er février prochain.

La date des élections à faire pour les sièges vacants à la chambre des Communes n'est pas encore fixée. Elle le sera tout probablement la semaine prochaine. On croit que ces électiens auront lieu vers le 20 Janvier. Les sièges vacants sont ceux de Berthier, Labelle, Lotbinière, Verchères, Ontario Ouest, Sherbrooke et Winnipeg. A Winnipeg l'Election aura lieu le 25 courant. Ces quatre derniers sièges sont vacants par raisen de la mort de leurs titulaires; Labelle par la démission de M. Bourassa. Berthier et Lotbinière par la nomination de leurs députés à des emplois publics.

PERDUE depuis cinq semaines une pouliche, couleur, rouge, petite marque blanche au front et une autre sur le nez. Cicatrice a un pied de devant un peu au dessus du sabot

Celui qui l'aurait trouvée, est prié de le faire savoir sans retard à M. Aujuste Espenel à St. Leon.

CHEZ LES ENFANTS

La gorge des enfants est un trésor délicat; au moindre embarras, donnez-leur du BAUME RHUMAL. 1

UNE SURPRISE.

On est agréablement étonné de l'effet bienfaisant d'une simple dose de BAUME RHUMAL sur la gorge embarrassée. 3

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Éditeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

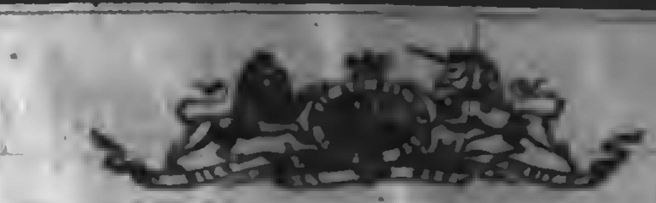
Sous ce pli vous trouverez la somme de..............................

pour..............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer à l'adresse suivante :

Nom..............................

Paroisse..............................

Province..............................



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308.252
Orge	158,058	27.06	4.277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année........ 12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année........ 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année........ $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année........ $1,460,740

Nombre de fermes dans la province........ 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba